



# Route 66 & Parcs Nationaux

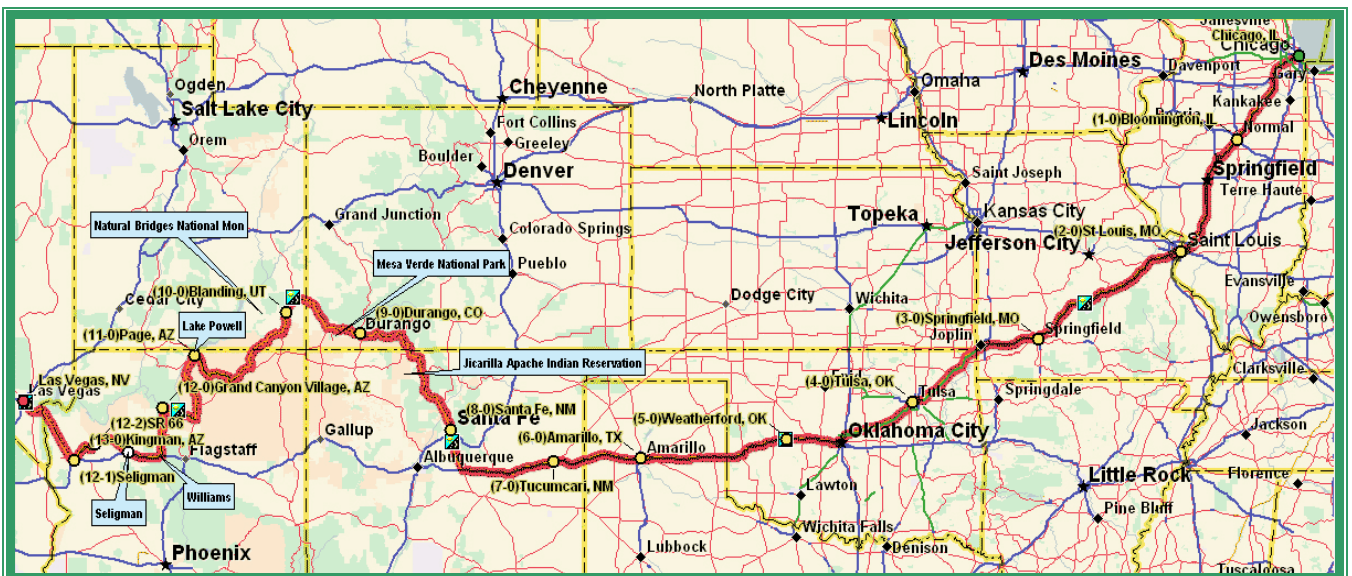
17 jours / 15 nuits

Un combiné inoubliable à travers une route mythique !!!

2.390 miles - 3.840 km

Une chevauchée originale pour découvrir dans un premier temps l'univers magique de l'Amérique des pionniers puis les plus beaux parcs nationaux avant d'arriver dans un monde irréel : Las Vegas.

*Chicago, IL - Bloomington, IL - Saint Louis, MO - Springfield, MO - Tulsa, OK - Clinton, OK  
Amarillo, TX - Tucumcari, NM - Santa Fe, NM - Durango, CO - Mesa Verde Nat'l Park, CO  
Blanding, UT - Monument Valley, AZ - Page, AZ - Lake Powell, AZ  
Grand Canyon Nat'l Park, AZ - Kingman, AZ - Oatman, AZ - Las Vegas, NV*



AMERICAN MOTORS TRAVEL – AMT PROMOTION SARL 8.000 €

[www.american-motors-travel.fr](http://www.american-motors-travel.fr) – [info@amtpromotion.fr](mailto:info@amtpromotion.fr)

73, avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge Tél. : 01.47.46.09.58 – Fax : 01.47.46.14.09

RCS Nanterre 441 869 187 00019 - Licence 092 02 0015 - RCP Generali France - Garantie Financière APS - APE 633Z









## Programme

---

### Jour 01

Hôtel « Best Western Chicago Hillside » à Chicago

### Paris > Chicago, IL






-  Convocation des participants à l'aéroport de Paris Charles de Gaulle.
-  Envol à destination de Chicago.
-  Arrivée en début de soirée à Chicago.
-  Formule « Autotour », prise du véhicule à l'aéroport.

### Jour 02

134 miles / 216 km

Hôtel « Best Western University Inn » à Normal (Bloomington Area)

### Chicago > Bloomington, IL

-  Le matin, transfert à notre centre de location et prise de la moto.
-  Découverte de **Chicago**. Capitale mondiale de l'architecture, **Chicago** a pratiquement définitivement liquidé sa mauvaise réputation. **Chicago** est aussi la ville des superlatifs. Elle possède le plus vieux club d'échecs du **Midwest**, l'un des plus grands hôtels du monde, le plus grand aéroport, le plus grand marché aux grains du monde, le plus grand aquarium et même, sur **Clark Avenue**, le **McDonald's** qui débite le plus de hamburgers ! Pendant longtemps, la **Sears Tower** fut, avec ses 443 mètres et ses 110 étages, la plus grande tour du monde. Mais elle fut détrônée par les tours jumelles **Petrobas** à **Kuala Lumpur** (les tours de la capitale malaise dépassent de 8 mètres celle de la « Cité des Vents »). Enfin, sachez que le chewing-gum fut inventé ici.
-  Magnifiquement située sur le bord du **Lac Michigan**, **Chicago** est célèbre à plus d'un titre, en particulier dans le domaine artistique : elle a l'une des plus grandes collections de tableaux impressionnistes, ville de musique avec son très célèbre Orchestre Symphonique et ses nombreux clubs de Jazz, Blues, Gospel, etc.
-  Au départ de **Bloomington**, passage obligé dans la petite ville de **Joliet**, la ville des « Blues Brothers », qui présente un échantillon de l'architecture typique de la **Route 66** : un théâtre, une gare et surtout un pont qui s'ouvre en deux parties situé sur **Ruby Street**.
-  Après une agréable visite, le voyage continue en direction de **Bloomington**, ville très sympathique et enjouée où il fait bon vivre.





### Jour 03

161 miles / 259 km

Hôtel « Best Western Kirkwood Inn » à Kirkwood (St Louis Area)

### Bloomington > Saint Louis, MO

-  Départ de bonne heure de **Bloomington** en direction de **Saint Louis**. La traversée de **Springfield** est un passage essentiel sur cette route mythique. **Springfield** est la capitale de l'**Illinois**, où vécut Abraham Lincoln. Visite du fameux **Cozy Dog Drive**, fondé en 1946. Plein Ouest, la **Chain of Rocks Road** traverse **Mitchell** sur un pont métallique qu'on ne peut emprunter à plus de 15 km/h. Le **Mississippi** apparaît...
-  Arrivée à **Saint Louis** où, le soir, vous pourrez aller vous divertir dans les nombreux bars du centre ville ou jouer à la roulette dans les grands bateaux à roues transformés en casinos.





## Jour 04

216 miles / 348 km

Hôtel « Best Western Route 66 Rail Haven » à Springfield



## Saint Louis > Springfield, MO

- Départ de **Saint Louis** en direction de **Springfield**. Après un rapide tour d'orientation où vous remarquerez l'**Arche des Pionniers** au bord du **Mississippi**, route à travers la belle région des **Ozarks**.
- La **Main Street** de la petite ville de **Bourbon** se nomme encore **Old Highway 66**. **Saint James**, comme ses voisines, dispose d'un **McEwen's Old Route 66 Family Restaurant** et d'un **Barn Barbecue**, qui s'ajoutent à une liste déjà bien fournie. Mais l'endroit le plus intéressant, dans le secteur, c'est le **Route 66 Motors and General Store**. Ici, le passionné de belles américaines trouvera son bonheur.
- Arrivée à **Springfield** par le Nord-Est qui possède un riche passé historique, trois variantes de **Route 66** et quelques endroits intéressants pour un harleyiste averti : c'est suffisant pour choisir d'y faire étape.

## Jour 05

185 miles / 298 km

Hôtel « Best Western Trade Winds Central Inn » à Tulsa



## Springfield > Tulsa, OK

- De **Springfield** à **Joplin**, de nombreuses occasions de flâner vous ralentiront, sans parler des multiples lieux susceptibles d'attirer l'amateur de customisation. Le plus simple pour traverser **Joplin** est de suivre l'ancienne **Route 66**. Impossible de manquer le concessionnaire Harley du coin, grâce à la moto perchée qui lui sert d'enseigne.
- De **Joplin** à **Baxter Springs** : entrer au **Kansas**, c'est mettre un pied dans l'univers des cow-boys et des gangsters (Jesse James et le gang des Dalton).
- De **Baxter Springs** à **Tulsa** : l'**Oklahoma** est l'Etat où les indiens de l'Est, puis ceux des Grandes Plaines, furent déportés. Actuellement, environ 200 000 de leurs descendants y vivent encore. **Vinita** est l'une des villes les plus anciennes d'**Oklahoma**, où se trouve le plus grand **Mac Donald** du monde, qui enjambe l'autoroute, ainsi que de nombreux bâtiments anciens de la **Route 66**.
- L'origine de **Tulsa** remonte à l'implantation des indiens **Tulsey** d'**Alabama**. Le long de **11th Street**, il y a de nombreux motels d'époque, un vieux pont Art Déco enjambant l'**Arkansas River**, ainsi que de nombreux bâtiments du même style datant des années 20 et 30. A **Sapulpa**, des traces très vieilles de la **Route 66** sont visibles sur la droite; peu après, le **Rock Creek Bridge** est un pont métallique typique, construit en 1921.

## Jour 06

192 miles / 309 km

Hôtel « Best Western Mark Motor Hotel » à Weatherford



## Tulsa > Weatherford, OK

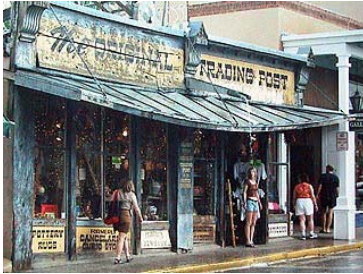
- Départ de **Tulsa** pour **Weatherford**.
- À **El Reno**, vous trouverez le **Big 8 Motel** qui sert de cadre à une dispute entre **Dustin Hoffman** et **Tom Cruise** dans le film « **Rain Man** ».
- Arrivée à **Bridgeport**, quasiment une ville fantôme : après quelques montagnes russes estampillées « **66** », la route mène à **Hydro** qui sommeille tranquillement. A la sortie ouest, le magasin **Lucille's Historic Highway 66** existe depuis 1941 avec son petit musée. Arrivée à **Clinton** et visite du musée, celui qui mérite vraiment l'appellation **Route 66**.



## Jour 07

180 miles / 290 km

Hôtel « Best Western Santa Fe »  
à Amarillo



## Weatherford > Amarillo, TX

🛞 Départ de **Weatherford** en direction d'**Amarillo**. Le voyage se poursuit en **Oklahoma** jusqu'à **Texola**, puis la **Route 66** traverse une bande du **Texas** pour atteindre **Tucumcari** au **Nouveau-Mexique**. Peu avant **Shamrock**, les casses de voitures pullulent. A **Conway**, la **Route 66** conduit à l'entrée de la banlieue d'**Amarillo** sur **Durett Road**.

🛞 **Amarillo** fut bâtie en 1887 pour des besoins ferroviaires. Elle devient en 10 ans le plus grand marché aux bestiaux du pays. À la suite de la découverte du pétrole en 1920, l'Or Noir devient l'une des ressources essentielles de la ville. Actuellement, elle connaît un nouveau bonheur qui émane du tourisme. En effet, l'époque des pionniers intéresse beaucoup de touristes nostalgiques ; dépaysement assuré...

🛞 Pour les amateurs de viande, nous vous conseillons d'aller au restaurant le **Big Texan Steak Ranch**, qui sert toujours des steaks de près de 2 kilos.

## Jour 08

111 miles / 179 km

Hôtel « Best Western Discovery  
Inn » à Tucumcari



## Amarillo > Tucumcari, NM

🛞 Avant de quitter **Amarillo**, au sud de la **Route 66**, vous ne pouvez manquer le **Cadillac Ranch** qui regroupe dix Cadillac dont les avants sont plantés dans le sol. Le **Palo Duro Canyon State Park** offre un grandiose décor de rochers tourmentés. C'est aussi un endroit idéal pour se détendre avant de longues heures de route. Le **Nouveau-Mexique** approche, la **Route 66** fait office de « **Frontage Road** ».

🛞 Continuation vers **Tucumcari** où vous pourrez découvrir les nombreux motels aux enseignes évocatrices de l'époque glorieuse de la **Route 66**.

## Jour 09

168 miles / 270 km

Hôtel « Best Western Inn Of  
Santa Fe » à Santa Fe



## Tucumcari > Santa Fe, NM

🛞 Lorsqu'on quitte **Tucumcari**, on aperçoit des portions inaccessibles de la **Route 66** sur la gauche, et on retrouve celle-ci avant **Montoya**, une petite ville western au charme désuet qui accueille les voyageurs avec son vieux **Boot Hill Cemetery**. Un peu avant **Santa Rosa**, à **Fort Summer**, les nostalgiques pourront saluer la mémoire de **William Boney (Billy the Kid)**. La **Route 66** se nomme désormais **NM 84** et traverse des paysages grandioses et désertiques, parsemés de petites agglomérations plus ou moins abandonnées. Continuation vers le centre ville de **Santa Fe** et sa **Plaza**, la vieille place du marché, aménagée par les conquistadors espagnols. C'est un bon point de départ pour découvrir l'une des plus vieilles villes des Etats-Unis. Le charme pittoresque de ses maisons en argile, ses églises et son mode de vie reflètent le melting-pot des cultures indienne, espagnole et américaine.

🛞 **Santa Fe**, ville touristique, accueille aussi bien les retraités que les baroudeurs. Une visite au **Paseo** qui se situe vers le bas de **Canyon Road** vous apprendra sûrement autant que la visite des musées et des places.





## Jour 10

212 miles / 341 km

Hôtel « Best Western Mountain Shadows » à Durango



## Santa Fe > Durango, CO

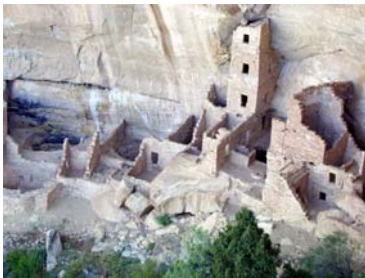
🏠 Départ vers le **Colorado** en direction de **Durango**, un endroit attachant car on a su y conserver l'atmosphère d'autrefois. Sa rue principale a été restaurée avec goût dans la grande tradition des vieux westerns. Vous pourrez assister à des rodéos et à des cérémonies indiennes. Ambiance très western.

🏠 Malgré son succès grandissant auprès des touristes, **Durango** reste une ville tranquille et décontractée. C'est le point de chute idéal pour visiter les maisons troglodytes amérindiennes de **Mesa Verde**, faire du rafting sur l'**Animas River**, randonner dans les **Monts San Juan** ou skier au **Purgatory**.

## Jour 11

120 miles / 193 km

Hôtel « Holiday Inn » à Kayenta  
ou « Desert Rose » à Bluff



## Durango > Mesa Verde National Park > Kayenta, AZ

🏠 Le matin, visite de **Mesa Verde National Park**, « Plateau Verdoyant », occupé par les indiens **Anasazis** qui avaient construit leurs habitations à même la falaise, vivant d'agriculture et de chasse. Les ruines d'anciennes villes à flanc de falaise sont nombreuses dans le parc, et la plus spectaculaire, **Cliff Palace**, comprend 200 pièces dans une vaste grotte dominant un canyon impressionnant. L'état de conservation de ces habitations troglodytiques est fantastique.

🏠 L'après-midi, retour dans l'Etat de l'**Utah**, le long de la rivière **San Juan**, en découvrant la **Valley of Gods** dont le gigantisme et l'austérité des sculptures de pierre ont servi de décor à certaines scènes de « Thelma & Louise » et « La Dernière Croisade ».

## Jour 12

168 miles / 270 km

Hôtel « Best Western Arizonai » à Page



## Kayenta > Monument Valley > Navajo National > Page

🏠 Départ à l'aube pour **Monument Valley** où le jeu des couleurs, variant du rose au violet, revêt un charme particulier aux lever et coucher du soleil. Décor naturel de la « Chevauchée Fantastique » et de nombreux westerns, **Monument Valley** est un des paysages les plus célèbres de l'Ouest Américain avec ses pitons rocheux rouges dressés sur un immense plateau désertique. Visite du parc, c'est à bord de 4x4 conduits par des **Navajo** que vous découvrirez ce lieu magique, mystérieux et fascinant à travers un circuit de 25 km. Le **Valley Drive** serpente entre les blocs rocheux les plus impressionnants, dont la fameuse paire des **Mittens** et le splendide **Totem Pole**. Une matinée que vous n'êtes pas près d'oublier.

🏠 Déjeuner typiquement navajo à **Kayenta** (non inclus). Le **Navajo National Park** renferme le gigantesque **Canyon de Betatakin**. À l'aide d'un télescope, on peut admirer une grotte de 140 mètres de haut où les indiens **Anazis** avaient construit l'un de leurs villages en pierre et en adobe. Ce village fut construit au XIII<sup>e</sup> siècle et occupé pendant 50 ans. Il fut si bien caché que les américains ne l'ont découvert qu'en 1906.

🏠 Arrivée avant la tombée de la nuit au **Lake Powell** à 3 km à peine de **Page**.





## Jour 13

139 miles / 224 km

Hôtel « Canyon Plaza Resort » à Grand Canyon



## Page > Lake Powell > Grand Canyon Village, AZ

🚗 C'est de bon matin que le départ pour le **Lac Powell** commence. Formé par la construction du barrage de **Glen Canyon** sur le **Colorado**, cet immense lac artificiel long de 300 km comporte 3136 km de rivages, soit plus que toute la côte ouest du pays. On y compte pas moins de 96 canyons aux rochers ocres et rouges (les couleurs sont magnifiques au lever et coucher du soleil), des grottes, des ruines indiennes, des îles et des formations rocheuses dont le joyau est **Rainbow Bridge**. Ses eaux très claires peuvent atteindre 150 mètres. De nombreuses activités nautiques sont proposées sur le lac, principalement au départ de **Wawheap**, à quelques kilomètres de **Page**. Le lac porte le nom de **John Wesley Powell** qui fut le premier à découvrir la région en 1869.

🚗 Arrivée enfin au plus bel emblème de l'**Arizona**. Le **Grand Canyon** est spectaculaire ! Ce n'est pas un simple canyon, mais plutôt un labyrinthe entier de canyons, de fissures et de gorges érodés dans la roche avec des buttes peu communes, des mesas et des éperons rocheux disposés entre eux. Les couches sédimentaires multicolores exposées prennent des nuances variables suivant l'angle du soleil et les jeux d'ombres changent au fil du jour. C'est vraiment l'une des grandes merveilles du monde.

🚗 Le centre touristique de la rive sud s'appelle **Grand Canyon Village**, village artificiel construit pour les besoins du tourisme. Les promoteurs ne sont pas idiots car le site est fabuleux, tout au bord du **Grand Canyon**. Vous pourrez assister au magnifique coucher de soleil, moment inoubliable.

## Jour 14

191 miles / 307 km

Hôtel « Best Western Kings Inn & Suites » à Kingman



## Grand Canyon Village > Route 66 > Kingman, AZ

🚗 Le matin, visite de **Grand Canyon National Park**. Ce n'est pas un simple canyon, mais plutôt un labyrinthe entier de canyons, de fissures et de gorges érodées dans la roche avec des buttes peu communes, des mesas et des éperons rocheux disposés entre eux. Les couches sédimentaires multicolores exposées prennent des nuances variables suivant l'angle du soleil et les jeux d'ombre changent au fil du jour. Les immenses parois de grès et de calcaire surplombent de près de 1.000 m la rivière **Colorado** qui serpente au fond de la vallée. Les roches ont été formées au fond d'une mer énorme il y a des millions d'années quand des dépôts sédimentaires se sont accumulés sur une épaisseur de presque 1.600 m. Plus tard, une grande collision de plaques tectoniques a levé cette région entière pour former le plateau du **Colorado** qui se trouve à 2.750 m au-dessus du niveau de la mer. Le bassin de la rivière **Colorado** s'est formé pour drainer l'eau de cette région qui s'est bientôt mise à éroder les couches sédimentaires. Finalement la rivière a coupé ce chenal de 1.600 mètres de profondeur que nous appelons le **Grand Canyon**. C'est vraiment une des grandes merveilles naturelles du monde.

🚗 Continuation vers **Williams** avec ses boutiques d'art indien ; **Seligman** avec le **Cafe Delgadillo** et **Peach Springs** qui est un ancien comptoir mormon ; **Hackberry** avec la boutique de **Bob Wadmire** ; et **Kingman** qui était la dernière étape des pionniers avant la traversée des **Black Mountains**.








### Jour 15

153 miles / 246 km

Hôtel « Flamingo Hotel » à Las Vegas







### Kingman > Black Mountains > Oatman > Las Vegas, NV

-  Le matin départ pour **Oatman**. Située au cœur des **Black Mountains**, c'est une ville difficile à atteindre, avec des virages en épingle, des sections étroites, des ravins à vous couper le souffle, dans un paysage lunaire.
-  **Oatman**, qui abritait la plus grosse mine d'or d'**Arizona**, était le passage obligé et le dernier véritable obstacle avant la **Californie**.
-  Temps libre pour les derniers achats.
-  Déjeuner typique (non inclus) à **Oatman** : ambiance cow-boys assurée.
-  L'après-midi direction **Las Vegas**. La route redescend et le **Colorado** apparaît dans la plaine, très bleu au milieu des roseaux.



### Jour 16

### Las Vegas > Paris CDG

-  Le matin, remise de la moto ou de l'auto.
-  Transfert à l'aéroport de Las Vegas.
-  Envol à destination de Paris.
-  Dîner et nuit à bord.

### Jour 17


### Paris CDG

-  Petit déjeuner à bord.
-  Arrivée dans la matinée à l'aéroport de Paris Charles de Gaulle.

### LES DATES DE DEPART EN « FORMULE ACCOMPAGNEE » :

 Du dimanche 15 avril au mardi 01 mai 2012

 Du dimanche 19 août au 04 septembre 2012

 Du dimanche 10 juin au mardi 26 juin 2012



## Conditions de vente

Produit : Route 66 & Les Parcs Nationaux Tours – 17 jours / 15 nuits

Prix par personne, en formule :	Accompagnée	Mototours	Autotours
Forfait Pilote ou Conducteur Cat. C4	5.120,00 €	4.290,00 €	2.550,00 €
Forfait Passager	2.870,00 €	2.060,00 €	2.060,00 €
Réduction 3 <sup>ème</sup> personne dans la chambre	- 180,00 €	- 180,00 €	- 180,00 €
Réduction 4 <sup>ème</sup> personne dans la chambre	- 280,00 €	- 280,00 €	- 280,00 €
Supplément Honda Goldwing/BMWX		140,00 €	
Supplément E.VIP (réduit la franchise de 2.000 à 1.000 \$)		140,00 €	
Supplément chambre individuelle		690,00 €	
Supplément aérien « Vacances Scolaires – toutes zones »		100,00 €	

### Ces prix comprennent :

- Le transport aérien Paris > Chicago - Las Vegas > Paris, en classe économique, sur vols réguliers, sur la Cie Air France/Delta Air Lines ou US Airways,
- Les taxes d'aéroport, de sécurité **90 €** et la surcharge Q (hausse du carburant) **240 €**,
- Le logement dans des hôtels mentionnés au programme ou similaire, en chambre double, taxes et services hôteliers,
- Formule « Accompagnée & Mototour » : 14 jours de location** d'une Harley-Davidson, prise à Chicago et rendue à Las Vegas, en kilométrage illimité, toutes les taxes (locales & environnementales), **pour deux personnes**, l'assurance VIP et la préparation de la moto.
- Formule « Autotour » : 15 jours de location** d'une voiture Cat. C4 « Compact Car » prise à l'aéroport de Chicago et rendue à l'aéroport de Las Vegas, en kilométrage illimité, **occupée par deux, trois ou quatre personnes**, les assurances (CDW, EP) et toutes les taxes (locale, aéroport et surcharge states),
- Formule « Accompagnée »** : les services d'un accompagnateur professionnel bilingue, en voiture, durant le circuit, pour la logistique (aérien, hôtel, le transport des bagages et *organisation des pique-niques pour les déjeuners*).
- Pour toutes les formules : **un carnet de voyage complet** (carte, programme détaillé, guide, etc.).

### Ces prix ne comprennent pas :

- Tous les repas (petit-déjeuner, déjeuner et dîner), les boissons et frais de nature personnelle,
- Les transferts de l'aéroport à l'hôtel et vice-versa,
- Formule « Accompagnée & Mototour »** : L'essence, la caution de 500 \$ et la franchise de 2.000 \$,
- Formule « Autotour »** : L'essence, les assurances complémentaires facultatives ainsi que les **frais d'abandon (one-way fee)**, le **cas échéant**. Ce supplément hors taxes est à régler sur place en dehors des cas d'allers simples gratuits (Californie & Floride) : De 0 à 200 miles = 100\$. De 201 à 500 miles = 150\$. De 501 à 1000 miles = 300\$. Au delà de 1000 miles = 500\$.
- Entrées parcs nationaux : « Annual Pass » à 80 \$
- Les assurances : annulation, bagages, rapatriement, maladie et frais médicaux (sauf si règlement avec une carte bancaire Visa « **Premier** » ou Master Card « **Gold** »).
  - Option 1 - Annulation : 3,3% du montant total du voyage
  - Option 2 - Complémentaire carte bancaire : 3,8% du montant total du voyage
  - Option 3 - Tous Risques : 4,8% du montant total du voyage

### En option :

- Moto : L'assurance **EVIP** (réduit la franchise à 1.000\$ et prend en charge les frais d'une crevaison) : **10,00 € par jour**,
- Moto : L'assurance **SLI** (responsabilité civile du conducteur à hauteur d'un million de dollars) : **13,00 € par jour**,
- Moto : L'assurance **PAI/PEC** (remboursement en cas de vol des effets personnels jusqu'à 525,00 \$) : **5,00 € par jour**,
- Moto/Auto : La location d'un **GPS Garmin** : **15,00 € jour**,
- Survol en hélicoptère de Grand Canyon : **140,00 € par personne**,
- Road Book personnalisé : **70,00 €**.

### Supplément « Formule Accompagnée » (si groupe inférieur à 16 personnes) :

- Groupe de 14 personnes : supplément de **60 € par personne**
- Groupe de 12 personnes : supplément de **140 € par personne**
- Groupe de 10 personnes : supplément de **240 € par personne**



## Ce qu'il faut savoir

### Formalités :

- ✈ Pour les ressortissants français, pas besoin de visa pour un séjour de moins de 90 jours, sous condition d'arriver par un transporteur aérien ayant signé le programme « *Exemption des Visas* ».
- ✈ Pour faire la demande d'autorisation de voyage aux États-Unis, les voyageurs se connecteront au site Internet de l'ESTA (<https://esta.cbp.dhs.gov>) et rempliront un formulaire en ligne qui est l'équivalent du I-94W qui doit être rempli actuellement à bord, avec des informations personnelles et relatives à leur voyage. La demande d'autorisation devra être faite au plus tard 72 heures avant le départ. L'ESTA a cependant été conçu pour autoriser des voyages de dernière minute. (14\$ par demande).
- ✈ Vous devez être en possession d'un passeport individuel à lecture optique émis avant le 26 octobre 2005 ou d'un passeport individuel biométrique ou électronique.

### Transport Aérien :

- ✈ Comme pour les autres éléments de votre voyage, nous tenons plus que tout à vous apporter le meilleur service possible et en toute transparence.
- ✈ Pour cela, nous travaillons principalement avec 2 Compagnies Aériennes régulières : **Delta Air Lines/Air France**, en *Code Share* (partage de vol) via *Atlanta, Boston, Cincinnati, New York & US Airways* via Philadelphie.
- ✈ Nous pouvons également obtenir des **vols directs**, en fonction de votre date d'inscription et des disponibilités aériennes, sans escale sur Chicago, Los Angeles, San Francisco, etc.

### Hôtels :

Ils sont communiqués à titre indicatif sous réserve de disponibilité.

- ✈ Pour vous assurer le meilleur confort, nous travaillons depuis de nombreuses années en exclusivité avec la 1<sup>ère</sup> chaîne mondiale d'hôtellerie « **Best Western International** », ainsi qu'avec la chaîne « **Choice Hotels International** » qui représente les hôtels *Quality Inn, Comfort Inn, Sleep Inn, Clarion*, etc.
- ✈ Nous travaillons aussi avec des hôtels de catégorie 4 et 5 étoiles et à Las Vegas, NV nos hôtels sont situés sur le Strip (Las Vegas Boulevard).
- ✈ Tous les hôtels que nous vous proposons sont équipés d'une piscine et la plupart offrent les petits déjeuners continentaux.

### Températures moyennes :

- ✈ Variées et très changeantes selon la saison et la région où on se trouve, les États-Unis offrent un climat très varié de sa frontière avec le Canada jusqu'aux régions les plus tropicales voisines du Mexique, du froid des Grands Lacs aux températures extrêmes des déserts du Nevada ou du Colorado.

MOIS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Albuquerque (New Mexico)	2	4	8	14	18	24	26	25	21	15	7	3
Anchorage (Alaska)	-11	-7	-5	2	7	12	14	13	9	2	-5	-10
Atlanta (Georgia)	7	9	11	16	21	25	27	26	23	17	11	7
Boston (Massachusetts)	-1	-1	3	9	15	20	13	22	18	13	6	0
Buffalo (New York)	-4	-5	0	6	12	18	21	20	16	11	4	-3
Chicago (Illinois)	-3	-2	3	9	15	21	24	23	18	13	4	-2
Cincinnati (Ohio)	2	3	7	13	19	24	27	25	22	15	8	3
Dallas (Texas)	8	10	14	18	23	28	30	30	26	20	13	9
Denver (Colorado)	-2	0	2	8	14	18	23	22	17	10	3	0
Detroit (Michigan)	-3	-2	2	9	15	21	23	22	18	12	4	-1
Honolulu (Hawaii)	22	22	22	24	25	26	26	26	25	25	24	23
Houston (Texas)	12	14	16	20	24	28	29	29	27	22	16	13
Kansas City (Kansas)	0	2	7	13	19	25	27	27	22	16	7	2
Las Vegas (Nevada)	6	9	13	18	23	29	33	31	27	20	13	7
Los Angeles (California)	13	14	15	16	18	19	20	22	22	20	17	14
Memphis (Tennessee)	5	7	12	17	22	26	28	27	24	18	11	7
Miami (Florida)	20	20	22	24	26	27	28	28	27	26	22	20
Minneapolis (Minnesota)	-10	-7	-2	7	15	20	23	22	16	9	0	-5
New Orleans (Louisiana)	13	14	16	20	24	27	28	28	26	22	16	13
New York (New York)	0	1	5	11	17	22	25	24	21	16	9	2
Orlando (Florida)	15	16	19	21	25	26	27	27	27	23	19	16
Philadelphia (Pennsylvania)	0	1	5	11	17	22	25	24	20	13	7	1
Phoenix (Arizona)	12	13	17	20	25	31	34	32	29	23	16	12
Portland (Oregon)	5	6	8	12	14	17	20	20	17	13	8	5
St Louis (Missouri)	2	2	6	13	18	23	26	26	22	15	7	2
Salt Lake City (Utah)	-3	0	4	10	15	19	25	14	18	12	4	0
San Francisco (California)	10	11	12	14	15	16	17	17	18	16	13	10
Seattle (Washington)	3	5	7	10	13	16	18	18	16	11	7	5
Washington (DC)	2	3	7	13	19	23	26	25	21	15	9	4

### Carnet de voyage :

- ✈ Environ un mois avant votre départ, nous vous remettons un **carnet de voyage** complet comprenant : guide touristique et pour la Route 66 : « **le Petit Futé** », infos pratiques, étiquettes de bagages, vouchers (bon d'échanges), etc.

### Budget Prévisionnel (Information non contractuelle) :

- ✈ **Repas** : Petit déjeuner américain 08/12\$, déjeuner (fast food) 10/15\$, diner (Steakhouse) 20/30\$. **Soit de 40 à 60\$ par jour.**
- ✈ En plus des taxes, il faut ajouter le service (*tip* ou *gratuity*), donc prévoir 15 % en plus ...
- ✈ **Essence** : Pour un gallon (3,80 litres) compter entre 3 et 4 \$. Exemple pour un circuit à moto de 2.000 miles : **160\$** (environ 120€)
- ✈ **Parcs Nationaux** : Afin d'éviter de dépenser 25\$ environ à chaque entrée, il est vivement conseillé de se procurer le « *Annual Pass* », **80\$ par véhicule**, qui donne un accès illimité à tous les parcs nationaux (excepté *Monument Valley*).



### Location Moto ou Trike :

- 🏍️ Age minimum 21 ans - Permis National Moto. Pas de minimum de durée.
- 🏍️ Accès au Mexique interdit sans autorisation écrite et signée de notre centre de location. Il est déconseillé de traversée la Vallée de la Mort du mois de juin à août, en raison des très fortes chaleurs.
- 🏍️ **Equipement** : Elles sont toutes équipées de sacoches, pare-brise et d'un appui dos (sauf les *Dyna*). Un **Casque Jet** aux normes DOT est **fournis** sur place. Des **consignes** sont prévues en station, **sans frais**, pour laisser votre excédent de bagages.
- 🏍️ **Les modèles Harley-Davidson 1584cc**: *Electra Glide, Road King, Heritage Softail & Springer, Softail Custom, Springer, Fat Boy, Street Glyde, Dyna Low Rider, Fat Boy*, etc ...
- 🏍️ **Les autres marques** : **BMW R1200 RT** et **Honda Goldwing** à Las Vegas, Los Angeles, *Jackson*, Salt Lake City, San Francisco, *Washington* Orlando & Miami. **Honda** (*Chicago, Dallas, Springfield, Santa Monica*) et **BMW** (*Phoenix et Palm Springs*). **Triumph** uniquement à Albuquerque, Chicago, Las Vegas, Los Angeles, Salt Lake City, Miami & Orlando. **Trike Honda ou Harley**: Las Vegas, Los Angeles, Salt Lake City (avec permis moto), Miami & Orlando.
- 🏍️ **Pour connaître tous les points de location, nous consulter.**
- 🏍️ **Carte de crédit internationale obligatoire** pour la caution de 300 ou 500 \$ (Visa, American Express, Master Card, etc.) au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur principal.
- 🏍️ Elles sont toutes louées en kilométrage illimité et avec les assurances « **VIP Insurance** » (franchise de 2.000 \$ et caution à 500\$) ou en option « **Enhanced VIP** » (qui réduit la franchise à 1.000 \$ et la caution à 300\$).

Les transferts de l'hôtel au magasin et vice versa sont assurés par le loueur.

- 🏍️ Départ pour les Formules « Mototour & Autotour » : A la date de votre choix, en fonction des saisons climatiques.

### Location Auto :

- 🚗 Alamo est notre partenaire aux Etats-Unis & Canada et l'un des leaders mondiaux en matière de location de véhicules. Avec des bureaux dans la plupart des aéroports, des véhicules en parfait état, un personnel compétent et réactif ainsi que des services irréprochables.
- 🚗 **Le conducteur principal** doit être âgé d'un minimum de 25 ans avoir un permis de conduire national de plus de 2 ans ainsi qu'une carte bancaire internationale au même nom et prénom que le permis de conduire et de la réservation. Possibilité avec un supplément pour les personnes âgées de 21 à 25 ans.
- 🚗 Les véhicules sont loués par tranche de 24 heures, pris le jour de votre arrivée, à l'aéroport et rendus le jour de votre départ à l'aéroport.
- 🚗 **Formule « Fully Inclusive »** : Kilométrage illimité, les assurances essentielles « CDW » et « EP », toutes les taxes (fédérale, locale, surcharge taxe et aéroport), l'assistance 24 heures/24. Conducteur(s) additionnel(s) **en option.**
- 🚗 Seule la catégorie et non un modèle précis de véhicule est garantie.
- 🚗 **Les frais d'abandon (One Way Fee)** peuvent s'appliquer lorsque le véhicule est rendu dans un autre ville ou état.
- 🚗 Ces suppléments hors taxes sont à régler **sur place** en dehors des cas d'allers simples gratuits (Californie & Floride) sont de :
  - De 0 à 200 miles = 100\$
  - De 201 à 500 miles = 150\$
  - De 501 à 1000 miles = 300\$
  - Au delà de 1000 miles = 500\$.
- 🚗 **Exemple** : Prise du véhicule à Chicago, IL et rendue à Los Angeles, CA (Route 66) le montant est de 500,00\$ + les taxes.

### LES DATES DE DEPART EN « FORMULE ACCOMPAGNEE » :

🏍️ Du dimanche 15 avril au mardi 01 mai 2012

🏍️ Du dimanche 19 août au 04 septembre 2012

🏍️ Du dimanche 10 juin au mardi 26 juin 2012

## Conditions Particulières

L'inscription à l'un des voyages implique l'adhésion à l'ensemble des conditions générales et particulières.

**L'inscription / Règlement** - L'inscription ne devient effective qu'après versement à titre d'acompte d'une somme au moins égale à 30% du montant total du voyage (sauf disposition spécifique). Le paiement du solde du montant total du voyage devra être effectué au plus tard 30 jours avant la date de départ. Dans le cas contraire, le voyage est considéré comme annulé et le client encourt de ce fait, les frais d'annulation tels que prévus au chapitre annulation.

**Prix** - Les prix indiqués dans ce cahier des prix, Internet, brochure ou devis sont forfaitaires. Ils comprennent, outre les prestations décrites dans les programmes et tableaux de prix, nos propres services au titre de la conception et de la réalisation des circuits, ainsi que la rémunération des différents prestataires de services. Ils sont valables du 01 janvier au 31 décembre 2012 et ont été établis sur la base des conditions économiques en vigueur le 20 juillet 2011 ou à la date du devis pour les voyages sur mesure. *En cas de modification de ces conditions et notamment de celles relatives aux taux de change du dollar américain (1 USD = 0,70 €), ou du dollar canadien (1 CAD = 0,76 €) ou du rand sud-africain (1 ZAR = 0,10 €) et tarifs aériens, nous nous réservons le droit de modifier les prix de vente avec un préavis de 30 jours par rapport à la date de départ. En cas de hausse, le client est en droit d'annuler son voyage, sans frais, si l'augmentation est supérieure à 10%. Si l'augmentation est inférieure à 10%, les frais d'annulation normaux seront appliqués.*

**Assurances** : Pour nous conformer à la nouvelle législation, nous n'avons pas inclus dans nos tarifs le coût des assurances : annulation, bagages, assistance rapatriement, maladie et frais médicaux que nous vous proposons en option.

**Location de la moto** : Nos centres de location peuvent substituer le modèle confirmé par un modèle se rapprochant le plus.

**Formalités** - Pour les ressortissants français, pas besoin de visa, sauf Cuba, mais vous devrez être en possession d'un passeport individuel à lecture optique émis avant le 25 octobre 2005 ou d'un passeport individuel biométrique/électronique.

- **Voiture** : vous devrez être âgé au minimum de 25 ans et avoir un permis de conduire de plus de 2 ans.  
- **Moto** : vous devrez être âgé de plus de 21 ans, Vous devez impérativement être en possession d'un permis de conduire national.

**Carte bancaire internationale obligatoire au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur/pilote principal.**

**Annulation/Modification** - Toute annulation ou modification du fait du client entraînera les frais suivants :

- Plus de 45 jours avant le départ : 20% du montant total du voyage
- De 44 à 21 jours avant le départ : 40% du montant total du voyage
- De 20 à 8 jours avant le départ : 70% du montant total du voyage
- Moins de 7 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage

**Durée de la location** : La durée de location d'une auto ou d'une moto est calculée par période de 24 heures. Au-delà, les heures supplémentaires seront réglées sur place au tarif local en vigueur.

**Hôtellerie** : Il est de règle internationale de libérer les chambres vers midi. Les chambres sont prévues normalement avec 1 ou 2 lits (pas de chambre à 3 lits). Les chambres individuelles ne peuvent être assurées que très exceptionnellement.

**Réclamations** : Toute réclamation relative à un voyage doit nous être adressée par pli recommandé avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le retour des clients. Passé ce délai, le dossier ne pourra être pris en compte.

## Conditions Générales de Vente

En vertu de l'article R211-14 du Code du Tourisme - régissant les activités et professions du tourisme en ce qui concerne l'organisation de la vente de voyages et de séjours.

**Article R211-5.** Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L.211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

**Article R211-6.** Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
2. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
3. Les repas fournis ;
4. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
5. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
6. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
7. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
8. Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
9. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-10 ;
10. Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
11. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R.211-13 ;
12. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agents de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;
13. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

**Article R211-7.** L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

**Article R211-8.** Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes : 1. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
3. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
4. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
5. Le nombre de repas fournis ;
6. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
7. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
8. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-10 ;
9. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10. Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
11. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
12. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
13. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-6 ;
14. Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
15. Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-11, R.211-12 et R.211-13 ;
16. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
17. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
18. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
19. L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

**Caution & Franchise, en fonction du type d'assurance :**

- **USA** : VIP : caution 500 USD - franchise 2.000 USD  
E-VIP : caution 300 USD - franchise 1.000 USD
- **CANADA** : caution & franchise 2.000 à 3.000 CAD
- **AFRIQUE DU SUD** : caution & franchise 10.000 ZAR
- **ARGENTINE** : caution & franchise 3.000 USD
- **CUBA** : caution & franchise 1.500 EUROS
- **MAROC** : caution & franchise 1.200 EUROS
- **MEXIQUE** : caution & franchise 1.000 USD

**Minimum de participants** : Les prix indiqués dans ce cahier ou sur le site Internet ont été établis sur la base d'un minimum :

- **Formule « Accompagnée »** : établi sur la base de 8 motos (16 personnes). Nos départs sont garantis avec un minimum de 5 motos (10 personnes).
  - Si le groupe est de 7 motos (14 personnes) à 5 motos (10 personnes) : le client accepte, sans réserve, l'augmentation correspondant à la répartition du coût de l'accompagnateur,
  - Si le groupe est inférieur à 5 motos (10 personnes), 45 jours avant votre départ, nous vous proposerons de changer de date ou de maintenir ce circuit en formule « Mototour » sans accompagnateur ou alors le remboursement total, sans frais, des acomptes.
- **American Events Tours** avec un accompagnateur : de 30 participants. Au cas où ce nombre ne serait pas atteint, nous nous réservons le droit d'annuler le voyage au plus tard 45 jours avant la date de départ ou d'augmenter nos tarifs à raison de 10% du montant total du voyage au plus tard 30 jours avant la date de départ.

**Prestations non utilisées** : Toutes prestations non utilisées ne seront pas remboursées

**Article R211-9.** L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

**Article R211-10.** Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

**Article R211-11.** Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

**Article R211-12.** Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

**Article R211-13.** Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : -soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; -soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.